



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

La Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez présente son budget pour l'année 2022

Saint-Alphonse-Rodriguez, le 14 février 2022. - Les membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez ont présenté, lors d'une séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2021, le budget 2022 de l'ordre de 7,179 M \$, avec une augmentation moyenne de la taxe foncière résidentielle et des tarifs de 1,6 %.

Faits saillants du budget 2022 :

- Augmentation des revenus de 2,18 %, s'expliquant notamment par une croissance anticipée de la valeur foncière de 9,398 M \$ et l'augmentation des droits de mutation due au marché immobilier actuel;
- Dépenses de fonctionnement de 6,34 M \$, une hausse de 4,14 % en raison :
 - d'une variation totale des quotes-parts de 15 % en provenance de la MRC de Matawinie, du service de taxibus et de la Sûreté du Québec;
 - de l'indexation des coûts de différents biens et services, dans le contexte de la hausse de l'indice des prix à la consommation actuelle (matériaux, assurances, électricité, essence, etc.);
 - des ajustements à la masse salariale, conformément à la convention collective et aux contrats de travail en vigueur.

Pour cet exercice budgétaire, la Municipalité affectera près de 145 620 \$ de ses excédents de fonctionnement non affectés à la réalisation de différentes études et de plusieurs projets structurants non récurrents.

« Le but, par cette affectation, est de maintenir le cap sur notre planification, tout en minimisant l'impact fiscal de nos citoyens en cette période d'inflation qui affecte leur pouvoir d'achat », a affirmé la mairesse. Cette dernière a poursuivi en mentionnant que la rigueur budgétaire de la Municipalité permet en 2022 un ajustement moyen des taux et tarifs résidentiels à un taux inférieur à l'indice de prix à la consommation (IPC) évalué actuellement à plus de 5 %.

L'augmentation du compte de taxes pour une résidence unifamiliale desservie d'une valeur de 250 K \$ sera d'environ 40 \$ et de 35 \$ pour une résidence non desservie.

À propos du programme triennal d'immobilisation

Le conseil municipal poursuit les objectifs établis dans sa planification, en priorisant des investissements de 9,185 M \$ d'ici 2024.

La réalisation de plusieurs de ces investissements est conditionnelle à l'appui financier des différents paliers gouvernementaux et de subventions. En 2022, le programme d'immobilisation prévoit la réalisation d'investissements majeurs, comme la réhabilitation de diverses rues, dont certaines rues des domaines Lachapelle et Hidden Valley, ainsi que les rues Payette et Alice, la réfection du terrain de tennis, l'achat d'équipement, le réaménagement de la plage municipale et l'acquisition d'un véhicule électrique.

Il est possible de consulter le document explicatif du budget 2022 sur le site web de la Municipalité.

-30-

POUR INFORMATION :

Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

info@munsar.ca

450 883-2264